

INTRODUCTION A LA TABLE RONDE

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LES COLLECTIVITES PUBLIQUES

Qu'est-ce qu'une politique partenariale, partagée, co-construite ?

Je ne peux ouvrir cette introduction à la question posée, sans faire référence à l'Education Populaire.

Comme le disait CONDORCET :

« L'EDUCATION POPULAIRE EST L'ART DE S'EDUQUER PAR SOI MEME AVEC D'AUTRES »

C'est-à-dire de confronter sa pensée et de la frotter à celle des autres pour se construire une pensée nouvelle pour agir là où l'on vit. C'est aussi construire des outils utilisables par le plus grand nombre et rendre lisibles et visibles les actions et/ ou projets communs dans l'intérêt général.

Ce que pourrait et devrait être une politique partenariale...

Pour qu'une politique publique soit efficace, il est nécessaire de mettre en place les conditions du rassemblement des acteurs publics et privés et, de créer ainsi, la base solide d'une cogestion intelligente de projet. Co-élaborer, coécrire, co-animer ensemble et définir les modes opératoires qui permettent aux acteurs d'arrêter la structuration du projet à conduire jusque son terme et de l'évaluer pour mesurer les effets positifs et négatifs qu'il aura produit.

Cet axiome, ce paradigme, doit partir d'une volonté réfléchie des acteurs et plus particulièrement des décideurs/ financeurs.

Conduire une démarche moderne, d'un partenariat durable reposant sur les forces vives des territoires, c'est abandonner les pratiques anciennes qui consistaient à considérer que les partenaires acteurs étaient d'abord et avant tout les prestataires de services répondant aux appels d'offres des politiques publiques définies en hauts lieux.

Depuis quelques années les élus de nos territoires ont compris l'intérêt de la concertation pour construire durablement les conditions d'une mise en résonance des projets à réaliser.

Cette volonté est aussi un levier pour déconstruire la pensée unique, celle du : » je suis élu, donc je suis légitime et c'est moi qui décide. Le temps du suivisme est révolu. Aujourd'hui nous devons émanciper les consciences en permettant à chacun d'occuper la place qui lui revient, dans le paysage de sa proximité d'agir.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, PARLONS-EN !!!

Si l'ESS est au service de l'humain, il est bon de rappeler et d'affirmer quelques principes :

- Mettre l'humain au centre des préoccupations économiques, sociales, environnementales et politiques.

- Se construire une intelligence collective
- Définir un vocabulaire commun, s'entendre sur les mots utilisés
- Construire un vivre ensemble de proximité
- Analyser, confronter, délibérer et arbitrer le faire ensemble, c'est la cogestion
- Inventer des modes d'organisation horizontales, transversales, coopératives face au pouvoir pyramidal dominant
- Ouvrir des chemins des possibles, les utopies sont les réalités de demain
- Réinventer des modes d'actions, etc...

Voilà un chantier sur lequel il convient de nous investir. Notre capacité à développer une démocratie active est immense. C'est ainsi que nous avons participé à la construction des politiques publiques telles :

- Le plan local de développement économique
- La politique de la ville
- Le projet d'agglomération
- Le contrat de territoire
- Le contrat de rayonnement touristique
- Etc...

Ce type de cogestion, même s'il ne donne pas entière satisfaction sur la pérennité des financements et des emplois, a ouvert les prémices de la concertation et de l'élaboration de pratiques nouvelles, actives et intelligentes, répondant aux attentes des acteurs du territoire.

La place des acteurs, dans les conseils de développement des EPCI, se doit d'être occupée par le plus grand nombre. Nous ne devons et ne pouvons laisser les élus seuls. C'est de notre responsabilité. De même qu'il serait souhaitable de créer un conseil économique et social territorial.

DEFINIR UNE POLITIQUE PARTENARIALE PARTAGEE

Comment ? Avec qui ? Pour quoi faire ?

- C'est en donnant à penser la réflexion collective que se constituent les réseaux d'acteurs efficaces
- C'est en trouvant les modes d'actions rationnels que se constituent les économies d'échelle
- C'est en arbitrant les procédures que se renforcent les processus de constructions durables
- C'est dans le faire ensemble que chacun affirme sa participation à l'édifice
- C'est faire ce que chacun de nous sait faire dans un monde en mutation
- C'est ensemble que nous retrouverons le goût de l'avenir

Comme Gaston BACHELARD nous y invite :

« LE FUTUR CE N'EST PAS CE QUI VA ARRIVER, C'EST-CE QUE NOUS ALLONS FAIRE !!! »

Je vous propose d'ouvrir le débat